

MAIRIE DE SANNES

Département de VAUCLUSE



République Française

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION
Du 3 Novembre 2020**

Présents : Eve MAUREL, Armelle TOUATI, Brice DE BALMAN, Bruno PEREZ, Frédéric AMOURDEDIEU Benjamin BARNOUIN, Paul COPETE, Claude GARCIN, Christelle ORGIAS-MANZONI, Thierry RIMBAUD, Céline SAGLIETTO

Absent :

Secrétaire de séance : Brice DE BALMAN

Signature du compte-rendu du Conseil Municipal du 06/10/2020

Madame le Maire rappelle l'ordre du jour :

Délibération sur la mise à jour du tableau des effectifs

Délibération octroyant un don à l'Association AMF en faveur des sinistrés des Alpes maritime

Délibération fixant le loyer du garage communal situé 1244 RD 27

Modification de la délibération 2020-40

1- Délibération sur la mise à jour du tableau des effectifs 2020-44

Madame Alamelle a reçu l'avis favorable de la commission technique pour passer du grade d'adjoint 2^{ème} classe au grade d'adjoint 1^{ère} classe, il convient donc de prendre une délibération pour modifier le tableau des effectifs en fonction des grades de la fonction publique.

Madame le Maire propose donc la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe titulaire à temps non complet, la suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe titulaire à temps complet, la suppression d'un emploi adjoint administratif principal de 2^{ème} classe titulaire à temps non complet.

Vote à main levée : 11 Pour 0 Contre

2- Délibération octroyant un don à l'Association AMF en faveur des sinistrés des Alpes maritime 2020-45

L'association des maires ruraux de France fait un appel aux dons afin d'apporter notre contribution aux sinistrés de la tempête « Alex ». Nous vous proposons une participation de 200€.

Vote à main levée : 11 Pour 0 Contre

3- Délibération fixant le loyer du garage communal situé 1244 RD 27 2020-47

Le gérant souhaite utiliser le garage afin d'entreposer du matériel et notamment des frigos supplémentaires. Nous proposons de fixer le montant de la location à 70€ par mois, ce qui reviendrait à facturé 250€/mois l'emplacement + le garage, quel est votre avis ?

Vote à main levée : 11 Pour 0 Contre

4- Modification de la délibération 2020-40 – Délibération 2020-46

Suite à la rencontre avec les propriétaires chez le notaire, il nous ait demandé de rajouter une petite parcelle adjacente aux terrains ciblées qui n'impactera pas le prix convenu. Cette parcelle prend en compte le chemin d'Entraigues ainsi que le petit bout de colline allant jusqu'au ruisseau.

Vote à main levée : 11 Pour 0 Contre

DIVERS

Cimetière

Madame le Maire explique que le cimetière a été nettoyé par l'Esat Louis Philibert en une journée de travail pour un montant de 350€. Les intervenants étaient 5 dont un moniteur. Ils ont désherbé l'intérieur du cimetière, arraché les arbustes plantés sans autorisation devant certaines tombes et devenant un risque pour les fondations de celles-ci.

Ils ont également débroussaillé le tour du cimetière, tailler le chêne au nord de celui-ci afin de le mettre en valeur.

Ils ont commencé à débroussailler et désencombrer l'arrière du cimetière qui n'avait pas été entretenu depuis longtemps.

Acquisition T4 Le Petit Castelas

Madame Le Maire déclare l'achat officiel de la villa n°3, concrétisé par un acte notarié à l'office de Maître Fuentes le 30 Octobre 2020.

Les locataires, monsieur et Madame Bernable ont aménagé le soir même et paieront un loyer de 900€ par mois.

Madame le Maire rappelle que l'acte final était prévu au 1^{er} trimestre 2020 mais la crise sanitaire n'a pas permis de le concrétiser. Après maintes relances auprès de Maître Dona, Notaire de la SCCV le Castelas, elle a demandé à Maître Fuentes de prendre en charge le dossier.

Projet communal :

Comme vous le savez nous nous battons pour acquérir le terrain constructible attenant au cœur de village et ce pour garantir un cadre de vie agréable aux habitants du cœur de village et ainsi créer des espaces publics, notamment des parkings.

Présentation du projet :

Madame Le Maire explique qu'après de longues discussions et réflexions, nous pourrions procéder comme suit, sur du long terme :

- 1- Acquérir le terrain
- 2- Détacher des terrains constructibles à l'est de la parcelle afin de les vendre et nous permettre de rembourser une partie du prêt rapidement. Ces terrains ne gêneraient pas les habitations actuelles et nous permettraient de réduire l'endettement. Il faudrait donc faire appel à un géomètre afin de borner les terrains et réaliser la viabilisation pour la vente.
- 3- Créer des espaces publics : 1 parking, 1 aire de pique-nique, 1 jardin d'enfants, 1 boulodrome et 1 espace fitness d'extérieur. Ces installations se feront sur le long terme mais nous vous faisons passer une esquisse de ce qui pourrait être réalisé, n'hésitez pas à nous donner votre avis et vos idées, rien n'est arrêté on va continuer à travailler dessus ensemble
- 4- Détacher le cabanon ainsi qu'une parcelle autour de celui-ci afin de le vendre et nous aider à financer une partie du prêt ainsi que les installations publiques.
- 5- Réviser la carte communale pour débloquer les terrains longeant le chemin d'entraigues, les rendre constructibles afin de vendre des terrains à des particuliers pour financer encore une fois les installations publiques ainsi que les VRD nécessaires. Cela permettrait de remettre les espaces publics et la vie sociale au cœur du village

Point de vue administratif :

Nous avons rencontré différents acteurs importants pouvant nous accompagner et nous épauler dans ces projets :

D'abord nous avons rencontré **les vendeurs** devant Maître Goncalves, notaire à Cucuron afin de convenir du prix. Les parcelles sont donc les A106, A107, A105. Soit la parcelle constructible, la parcelle avec le cabanon et le début du chemin d'entraigues ; pour un prix total de 343 054€.

Nous avons convenu d'un compromis à 9 mois, ce qui laisse le temps au propriétaire de réaliser les études de sols nécessaires pour la vente et à nous, le temps de trouver les financements.

Nous avons sollicité le **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Vaucluse) afin qu'il nous apporte son aide sur la réflexion du projet, la création des intentions de projet et mettent en exergue les éléments réglementaires à prendre en compte. Cette aide nous coûtera 2500€ mais elle est justifiée et nous permettra par la suite d'appuyer les demandes de subventions.

Nous avons également présenté le projet au **Parc du Luberon**, Monsieur Cohen, Mme Peltier et Mme Juskiewieski, respectivement Président du parc, chargée d'étude des documents d'urbanismes et architecte conseil. Le projet tel que présenté leur plaît et ils se proposent de nous accompagner notamment dans la rédaction des actes juridiques : l'instauration du droit de préemption, le sursis à statuer et la modification de la carte communale.

Nous avons également présenté le projet à **Mme Trinquier**, conseillère départementale, qui s'est engagée à nous apporter toute l'aide dont nous avons besoin pour faire aboutir nos idées.

Nous avons vu Le Président de Cotelub qui nous apporte son soutien dans les démarches initiées.

Nous continuons les démarches administratives, financières et de réflexion afin de mener à bien ce projet collectif et nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées.

Concernant la partie financière du projet :

Pour l'achat du terrain nous allons solliciter le Contrat départemental de solidarité territoriale qui pourrait nous apporter une aide financière de 75 600€ dans le cadre de cette acquisition. Ce qui nous laisserai 267 400€ d'autofinancement. Nous pourrions envisager un prêt à court terme, remboursable à tous moments sans frais. La vente des 2 premiers terrains nous rapporterai environ 240 000€.

Partant de là, nous demanderons des subventions afin de créer les espaces publics :

- Les amendes de polices pourraient nous aider à financer le parking
- Le département propose les dons d'arbres pour végétaliser les espaces publics
- Les autres subventions régionale (FRAT), départementale (FDACV) et de l'Etat (DETR)

<p>Eve MAUREL Maire</p> 	<p>Armelle TOUATI 1ere adjointe</p> 	<p>Brice DE BALMAN 2° adjoint</p> 
<p>Bruno PEREZ 3ème Adjoint</p> 	<p>Frédéric AMOURDIEU Conseiller</p> 	<p>Benjamin BARNOUIN Conseiller</p> 
<p>Paul COPETE Conseiller</p> 	<p>Claude GARCIN Conseiller</p> 	<p>Christelle ORGIAS-MANZONI Conseillère</p> 
<p>Thierry RIMBAUD Conseiller</p> 	<p>Céline SAGLIETTO Conseillère</p> 	